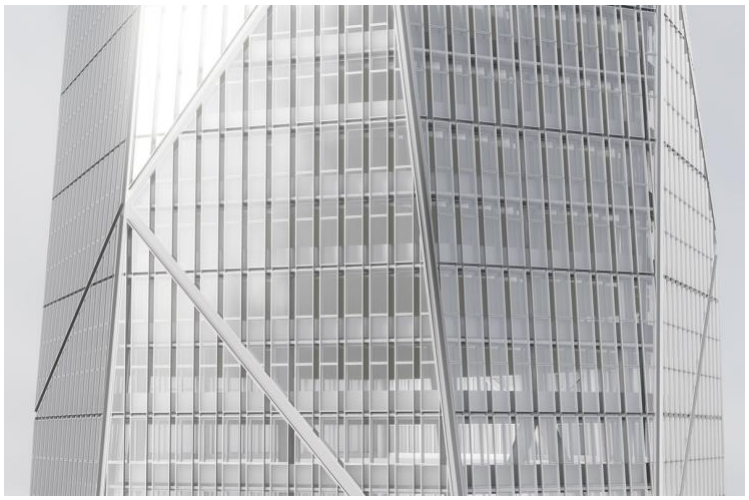

Tour F

Lieu : Abidjan, Côte d'Ivoire

Architecte : Pierre Fakhoury

Maître d'ouvrage : République de Côte d'Ivoire

Lot : Façades

Mission : Conception des façades vitrées, de la double peau et de la Coiffe

Date : 2016-2025

Le projet consiste en la construction d'une Tour de près de 300m de hauteur destinée à un usage de bureaux lancée à l'initiative du ministère Ivoirien de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme. Localisée dans le quartier administratif du Plateau, cette nouvelle Tour est construite sur le site même de la Cité Administrative qui regroupe déjà plusieurs immeubles de grande hauteur. La Tour F comptera 64 étages et viendra clore le vaste programme de modernisation de la Cité administrative lancée à la fin des années 70 avec les tours A, B, C D et E. L'objectif du projet est de proposer une construction à l'architecture iconique et novatrice au centre de la ville et qui sera l'une des plus hautes Tour d'Afrique accompagnant le dynamisme d'Abidjan.

La Tour est conçue comme un grand volume élancé sculpté en facettes dont les surfaces sont inclinées en devers vers le sol ou vers le ciel. Le sommet de la Tour est tronqué horizontalement et se termine par une coiffe vitrée constituée par le prolongement de la façade vitrée dans le ciel. Le bâtiment est symétrique selon un axe Est-Ouest et vu de certains angles, le jeu des facettes permet à la Tour d'être lue comme un masque africain stylisé. Au sol, la base de la Tour est entourée par un socle parallélépipédique simple accueillant un vaste hall d'entrée et divers services tandis que les étages sont des polygones dont les dimensions varient à chaque étage. La toiture du socle se prolonge par un large débord en auvent pour abriter les occupants et visiteurs.

La façade est traitée en double peau et comprend une façade intérieure assurant le clos couvert avec un double vitrage intégrant une couche de protection solaire et thermique. La façade intérieure est vitrée toute hauteur avec un calepinage standard de montants tous les 1,35m et équipée de stores intérieurs. Un panneau opaque en verre émaillé avec couche réfléchissante habille la poutre de rive à chaque étage et complète la fonction C+D (feu) des coursives en béton séparant chaque étage. La peau extérieure est quant à elle composée de modules vitrés éclissés entre eux qui forment de longues bandes verticales de vitrages réfléchissants renforçant l'élancement de la Tour. Entre chacune de ces bandes, un espace de 350mm, laissé vide, crée un motif sur la façade. Ces bandes sont interrompues tous les deux niveaux par un joint creux horizontal en tôle perforée. Sur les niveaux intermédiaires, la coursive béton est masquée par la même tôle perforée placée cette fois en retrait, derrière les bandes vitrées. Ce dispositif permet d'effacer visuellement un étage sur deux et modifie la perception de l'échelle de la Tour.

Le traitement des vitrages et des finitions des profilés aluminiums a été étudié avec soin afin de trouver un taux de réflexion particulier, véritable signature du projet. Les cadres de parclose des verres extérieurs est ainsi traité en finition anodisée naturelle brossée tandis que les profilés intérieurs sont thermolaqués. L'ensemble de cette composition permet à la façade, au-delà de sa volumétrie, d'avoir une apparence spécifique, loin de l'aspect traditionnel associé aux tours, avec l'expression d'une trame de façades orthogonales et d'une échelle universelle.

Un espace de coursives est aménagé entre les deux peaux pour permettre l'entretien à chaque étage et participe à la non-propagation d'incendie entre étages conformément aux standards de règlementation incendie français.
Au sommet de la Tour, la façade double peau se prolonge au-dessus du niveau de la toiture et forme un vaste volume vitré à ciel ouvert avec une vue panoramique sur la ville. Cette enveloppe est en continuité avec la façade extérieure du reste de la Tour et reproduit sa composition afin d'achever la composition de la Tour.